

**020 - Services supports**

**020 - Services supports - Propositions financières - Budget Primitif 2018**

**Rapport n° CD/2017/129**

**Service Chef de file :**

E220 - Service du budget et de la dette

**Service(s) associé(s) :**

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet de proposer au Conseil Départemental de décider pour 2018 des crédits relatifs aux services supports de la collectivité, comprenant les éléments relatifs aux systèmes d'information et aux télécommunications, aux moyens généraux, et aux frais de conseils juridiques et contentieux.

**Récapitulatif des montants proposés en dépenses par mode d'action :**

D/R	Code Mode d'action	Section	Libellé Mode d'action	CA réalisé HT 2016	Budget Primitif voté 2017	Projet Budget Primitif 2018
D	02005	F	Acquisitions équipements, logiciels, progiciels et développements	410 921,47	385 156,00	352 011,00
D	02005	I	Acquisitions équipements, logiciels, progiciels et développements	2 040 050,42	2 528 000,00	2 636 300,00
D	02010	F	Maintenance logiciel et matériel	1 160 604,96	1 167 196,00	1 002 915,00
D	02015	F	Frais de télécommunications	952 554,84	1 030 000,00	932 000,00
D	02020	F	Fournitures de bureau	105 443,36	100 000,00	100 000,00
D	02025	F	Affranchissement	689 138,56	741 000,00	697 000,00
D	02030	F	Reprographie	302 157,81	467 000,00	315 000,00
D	02030	I	Reprographie	1 263,88	0,00	0,00
D	02035	F	Habillement	234 913,03	220 000,00	210 000,00
D	02040	F	Autres fournitures	521 057,18	474 000,00	464 700,00
D	02045	F	Documentation	222 095,04	207 000,00	214 000,00
D	02050	F	Annonces et insertions	28 068,48	38 000,00	30 000,00
D	02050	I	Annonces et insertions	81 501,12	110 000,00	110 000,00
D	02055	F	Flotte de véhicules	1 348 518,74	1 302 000,00	1 260 000,00
D	02060	F	Audits et conseils	122 196,90	228 670,00	108 400,00
D	02060	I	Audits et conseils	2 688,00	3 000,00	10 000,00
D	02065	F	Conseils juridiques et contentieux	122 770,21	135 000,00	130 000,00
			<b>TOTAL</b>	<b>8 345 944,00</b>	<b>9 136 022,00</b>	<b>8 567 326,00</b>

**Récapitulatif des montants proposés en recettes par mode d'action :**

D/R	Code Mode d'action	Section	Libellé Mode d'action	CA réalisé HT 2016	Budget Primitif voté 2017	Projet Budget Primitif 2018
R	02005	F	Acquisitions équipements, logiciels, progiciels et développements	21 168,46	20 000,00	20 000,00
R	02025	F	Affranchissement	3 219,11	0,00	0,00
R	02055	F	Flotte de véhicules	11 755,70	0,00	0,00
			<b>TOTAL</b>	<b>36 143,27</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>

Les crédits proposés au vote du Conseil Départemental pour les services supports pour le Budget Primitif 2018 s'élèvent à 8,6 M€, soit une diminution 0,6 M€ (-6,2%) par rapport au BP 2017.

Depuis le BP 2014 les dépenses de fonctionnement des services supports ont diminué de 3,5 M€, soit une réduction de près de 30% de la dépense pour le Département.

## **Informatique et télécommunications**

Les dépenses d'informatique et de télécommunications sont ventilées dans trois modes d'action :

- 02005 – Acquisition, équipements, logiciels, progiciels et développements ;
- 02010 – Maintenance de logiciels et matériels ;
- 02015 – Frais de télécommunications.

### **02005 - Acquisitions, équipements, logiciels, progiciels, et développements**

Le montant des crédits proposés, destinés à l'acquisition de logiciels bureautiques, de logiciels centraux, de progiciels et de développements s'établit à 3,0 M€, soit un budget constant par rapport au BP 2017.

Section de fonctionnement : 0,3 M€

Globalement une baisse de près de 10 % des crédits proposés de la section de fonctionnement est constatée pour 2018. Les efforts consentis portent essentiellement sur les dépenses d'hébergement des solutions logicielles (-23,2%) et principalement sur les demandes de prestations revues au plus juste.

Ces crédits sont destinés à répondre aux besoins d'évolution et de prestations d'expertise sur l'infrastructure technique du Département, de transfert de compétences vers les agents, et à financer les commissions pour les ventes aux enchères de matériels obsolètes. Des prestations relatives à la sauvegarde et au stockage des données, à l'évolution des postes de travail et à la mise en œuvre du cloud avec Microsoft Windows 10 et Office 365, ainsi qu'à la sécurité du système d'information sont également prévues.

Les prestations applicatives sont évaluées à 0,2 M€ pour 2018. Ce budget servira notamment à couvrir les demandes de prestations externes de divers domaines tels que la gestion financière, les ressources humaines, et l'action sociale, ainsi que les frais de paramétrage de mise en œuvre du Système d'Information (SI) de la MDPH (0,1 M€).

Section d'investissement : 2,6 M€

Les dépenses de la section d'investissement permettent de mener diverses opérations d'acquisitions relatives aux solutions logicielles, et aux progiciels. Elles concernent également l'acquisition d'équipements informatiques, téléphoniques et réseaux.

Globalement les dépenses proposées sont en hausse de 4,5% par rapport à 2017, en raison de l'intégration des maintenances évolutives à la section d'investissement (auparavant inscrites en fonctionnement) et surtout du fait du projet de remplacement de la solution de stockage (0,9 M€), projet réparti sur 2018 et 2019.

Les crédits proposés seront dédiés aux opérations suivantes :

- 0,6 M€ au niveau du système réseau seront dédiés notamment au remplacement de la solution de stockage (0,5 M€), ainsi que divers équipements tels que les bornes wifi et autres équipements réseaux devenus obsolètes ;

- 0,5 M€ pour la partie logiciels et infrastructure (mises à jour des licences Microsoft, licences copieurs, licences Office, logiciels divers et relatif au handicap), ainsi que pour les salles de visioconférence dans le cloud et les salles de formations (postes de travail dématérialisés) ;
- 0,4 M€ pour le remplacement des postes de travail (dont l'achat de portables, postes fixes, copieurs, moniteurs et imprimante, etc.) ;
- 0,2 M€ pour la partie serveurs (licences serveurs Microsoft, bases de données, outil de sécurisation des solutions mobiles, stockage des images des Archives Départementales) ;
- 0,2 M€ pour les maintenances évolutives ;
- 0,2 M€ pour les besoins de l'action sociale en logiciels et évolutions techniques ;
- 0,1 M€ pour les besoins d'évolution du système d'information des ressources humaines (SIRH) ;
- 0,1 M€ pour les évolutions Internet, Intranet et mobiles ;
- 0,1 M€ notamment pour le remplacement de l'application de gestion des tickets d'incidents et de suivi du parc matériel (KIMOCE).

Enfin, le produit des ventes de matériels obsolètes est estimé en recettes à 0,02 M€ pour 2018.

#### Partenariat

Le Département du Bas-Rhin et l'Eurométropole de Strasbourg collaborent depuis 2009 dans le domaine de l'information géographique. Cette collaboration se traduit notamment par une participation financière à l'entretien et à l'actualisation des données géographiques sur le territoire eurométropolitain.

Pour 2018, la participation du Département proposée à l'Assemblée s'établit à 5 000 €.

#### **02010 – Maintenance logiciel et matériel**

Le montant des crédits destinés à la maintenance des matériels et logiciels informatiques s'établit à 1 M€.

Globalement le budget est proposé en baisse (-14,1%) en raison notamment de l'arrêt de la maintenance des équipements de visioconférence remplacée par une solution externalisée moins onéreuse, et de la renégociation des contrats de maintenances dites évolutives qui sont désormais reventilés en section d'investissement, comme celles des applications IODAS, Astre GF, Astre RH, IREC, GéoMap, Asar Web etc.

#### **02015 – Frais de télécommunications**

Le budget proposé pour 2018 propre aux frais de télécommunications (fixe, mobile, Internet) s'élèverait à 0,9 M€. Le budget est encore revu à la baisse par rapport au BP 2017 (-9,5% soit -0,1 M€), grâce notamment à la souscription d'abonnements forfaitaires pour les téléphones mobiles et à l'attribution du nouveau marché dédié à la boucle Haut Débit reliant l'Hôtel du Département et les Archives Départementales.

## **02020 à 02060 - Moyens généraux**

Les moyens généraux englobent toutes les dépenses qui visent à fournir à l'administration départementale et aux Conseillers Départementaux un certain nombre de ressources et moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions (fournitures de bureau, imprimerie, affranchissement, etc.).

Dans la continuité des exercices précédents, le Département poursuit en 2018 son objectif de baisse des frais généraux, avec une réduction de 9,6% entre le BP 2017 (3,9 M€) et le BP 2018 (3,5 M€).

Un travail d'optimisation interne, la collaboration avec d'autres collectivités et la poursuite d'une politique économe permettent, à nouveau, de proposer une réduction de ce poste budgétaire.

Les principales diminutions proposées portent sur :

- les frais d'affranchissement du Département proposés en diminution de près de 6% par rapport au BP 2017, passant ainsi de 741 000 € à 697 000 €. Cette baisse, malgré une nouvelle augmentation du prix du timbre de près de 10% en 2018, est le résultat de mesures de rationalisation des envois et d'un recours plus fréquent aux transmissions par courrier interne ;
- les frais de reprographie présentent une baisse de 32% entre 2017 et 2018 : ce résultat peut être obtenu, entre autres, grâce au passage au format numérique exclusivement de certains supports de communication internes et externes, tout en poursuivant les travaux de rationalisation des impressions au quotidien, et suite au transfert de la majeure partie de la compétence transports à la Région, ce qui a eu pour conséquence l'arrêt des campagnes de communication sur les bus du réseau 67 et des impressions des documents propres à cette compétence, notamment les fiches horaires du réseau ;
- les dépenses liées aux frais d'habillement sont proposées à la baisse de 4,5%, reflet de la gestion rationalisée mise en place ;
- les frais liés aux autres fournitures que les fournitures de bureau (toners, cartouches d'encre) sont proposés en diminution de 2% ;
- les dépenses de documentation sont proposées en hausse de 3,4%, soit + 7 000 €. Cette proposition d'augmentation est due à la revalorisation des prix à la hausse pour les différents abonnements (presse quotidienne, revues spécialisées, etc.) La plus grande mutualisation des ressources qui est opérée permet tout de même de contenir l'évolution à la hausse ;
- les frais de location des véhicules auprès du budget annexe du SPVBR sont à nouveau proposés en baisse de plus de 3%. Cette diminution est possible grâce à la poursuite de la réduction du nombre de véhicules mis à disposition (-10 véhicules depuis 2015).

## **02065 – Conseils juridiques et contentieux**

Les crédits affectés aux conseils juridiques et aux contentieux sont proposés en baisse de 5 000 €, passant ainsi de 135 000 € en 2017 à 130 000 € en 2018. La diminution est liée notamment aux nouveaux marchés conclus.

La Commission des finances et des affaires générales, réunie le 07 décembre 2017, a émis un avis favorable à ces propositions.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental décide des inscriptions budgétaires pour 2018 de l'axe d'intervention 020 - Services supports.*

Strasbourg, le 29/11/17

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', written in a cursive style.

Frédéric BIERRY